

Charte d'acquisition des BD et mangas

Collège Lucie Faure, site C. Garcia / Paris 20e

Article 1

Pour qui ?

Les commandes de BD et mangas sont faites pour des lecteurs de 11 à 15 ans. Seront achetés 150 mangas et 150 BD ou Comics pour un budget maximum de 5000€.

Article 2

La question du choix

Modalités pour sélectionner un titre à acheter :

Le groupe d'acquéreurs est exclusivement composé d'adolescents. Les adultes (bibliothécaires, documentaliste) ne votent pas.

Pour acheter un titre, il faut que celui-ci obtienne la majorité + 1 voix des votes des acquéreurs.

Article 3

Politique d'acquisition en construction

La politique d'acquisition du groupe doit refléter la pluralité des genres (fantastique, histoire, sentimental, etc.). La sélection doit intéresser un large public (respect de la mixité dans les choix). La sélection doit être équilibrée entre les "incontournables" et les "découvertes". On acquiert pour la collectivité et pas juste pour soi.

Article 4

Et les bibliothécaires ?

Rôle des bibliothécaires : veiller au respect du cadre de la charte (budget, quota BD/mangas) ; ne pas censurer ; favoriser l'implication des jeunes dans le fonctionnement de la future bibliothèque